

Bilan CVEC 2024



Sommaire

Qu'est-ce que la CVEC ?	2
Qui paie la CVEC ?	2
Que peut-on financer avec la CVEC ?	3
Où sont votés les bilans et le budget CVEC ?	3
Recette CVEC 2023>2024	4
Dépenses réalisées 2024	5
Culture	6
Sport	7
Santé	8
Actions sociales	9
Accueil et accompagnement	10
Vie associative	11

Qu'est-ce que la CVEC ?

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est une contribution financière obligatoire due par les étudiantes et les étudiants inscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur. Elle permet de financer des projets liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

Paiement de la Cvec

Depuis la rentrée 2018, la CVEC remplace les droits de FSDIE et de médecine préventive. Elle doit être acquittée auprès du Crous Grenoble Alpes, avant l'inscription à l'université.

Qui paie la CVEC ?

Sont assujettis au paiement de la CVEC les étudiantes et étudiants inscrits :

- en formation initiale (y compris les apprentis) dans un établissement d'enseignement supérieur, public ou privé
- en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) au titre de leur inscription à l'université
- les étudiantes et étudiants internationaux en formation initiale qui paient des droits de scolarité en France.

Sont non assujettis au paiement de la CVEC :

- les stagiaires de la formation continue
- les étudiantes et étudiants inscrits dans un lycée en vue de l'obtention d'un brevet de technicien supérieur (BTS), d'un diplôme des métiers d'art (DMA), ou une formation comptable
- les étudiantes et étudiants internationaux inscrits en échange ne payant pas de droit d'inscription en France.

Sont exonérés :

- les boursières et boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
- les étudiantes et étudiants réfugiés
- les étudiantes et étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- les étudiantes et étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

Que peut-on financer avec la CVEC ?

Cette contribution est exclusivement fléchée sur l'amélioration des conditions de vie des étudiantes et étudiants pour :

- Faire vivre l'art et la culture
- Développer la pratique sportive
- Conforter les actions de prévention et d'accès aux soins, au service de la santé
- Favoriser l'accompagnement social
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement
- Soutenir les initiatives étudiantes

Il n'est pas possible de financer sur fonds CVEC :

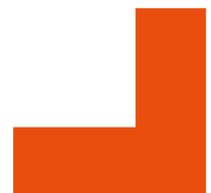
- La formation des étudiantes et étudiants (sauf UE sport et culture non obligatoires)
- L'aménagements des conditions de travail
- L'extension des horaires d'ouverture des BU
- L'achat de matériel pour des formations pédagogiques
- L'organisation de formation d'associations évaluées dans un cursus
- Les interventions et productions destinées aux lycéennes et aux lycéens
- La promotion de l'établissement

À noter :

Chaque année, le montant de la CVEC est réévalué en fonction de l'indice des prix à la consommation. Il est indexé automatiquement. Ce n'est ni une décision politique, ni une décision de l'établissement.

Où sont votés les bilans et le budget CVEC ?

- Le budget et le bilan de la CVEC sont établis en Vice-présidence vie étudiante de l'UGA
- Ils sont ensuite présentés en Commission vie étudiante (CVE), qui comprend pour moitié des élues et des élus étudiants.
- Ils sont votés par le Conseil d'administration (CA) de l'UGA, dans lequel siègent des élues et des élus étudiants.



Recette CVEC

2023 > 2024



Au total, 43 965 étudiantes et étudiants en formation initiale sont assujettis à la CVEC auprès du Crous, en amont de leur inscription à l'UGA au titre de l'année 2023 > 2024.

Montant : 100 €

Le Crous a reversé à l'UGA **74,26 € / étudiante ou étudiant** pour financer des actions d'amélioration de la vie étudiante et des campus.

Université
Grenoble Alpes :
74,26 €

Ce qui représente
une enveloppe de
3 265 057 €



Les établissements composantes de l'UGA :

Grenoble INP – UGA, Sciences Po Grenoble – UGA et ENSAG – UGA ont reversé à l'UGA une part pour **financer des actions communes dans les domaines de la culture, le sport, la santé et l'accueil et l'accompagnement des étudiantes et des étudiants**

Ce qui représente
une enveloppe de
213 342 €

**Enveloppe totale
CVEC 2024
de l'UGA :**

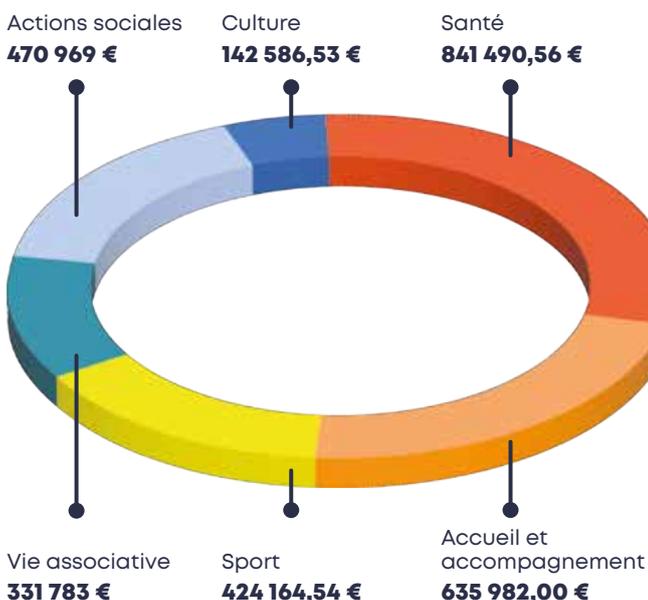
3 478 399 €

Dépenses réalisées | 2024

Total des dépenses en 2024 :

3 792 133,82 €

Pour l'année 2024, les dépenses réalisées se répartissent dans les domaines suivants :



Montant des dépenses

2 846 974,82 €

De nouvelles installations liées à la vie étudiante ont été financées :

- Création d'installations sportives en accès libre répondant à une très forte demande : 3 terrains de foot à 5, 1 terrain de basket à 3 et 1 espace fitness : 936 180 €
- Aménagement du Corner café du bâtiment Muse : 1 383 €
- Création d'un espace vie étudiante dans la « galerie des amphis » : 7 596 €

Montant des dépenses

945 159 €





Culture

142 586 €

Objectifs :

- Faire bénéficier les étudiantes et étudiants d'un accès quotidien gratuit à des studios de pratiques artistiques équipés, en journée comme en soirée
- Permettre d'assister à des événements culturels chaque semaine, dans les sites universitaires et dans les structures culturelles des agglomérations de Grenoble et de Valence
- Offrir un accompagnement spécifique au montage de projets culturels



Programmation culturelle hebdomadaire

Chaque semaine, une programmation culturelle est proposée gratuitement aux étudiantes et étudiants de Grenoble et de Valence comprenant des sorties culturelles, des ateliers de pratique artistique, des spectacles et des événements.

Développement des pratiques artistiques étudiantes

De nombreux ateliers de pratiques artistiques sont proposés aux étudiants dans diverses disciplines

- A Grenoble : programmation de **25 ateliers** de janvier à décembre 2024 > **193 étudiantes et étudiants accueillis, 11 disciplines artistiques proposées** (danse, photo, dessin, théâtre, livres d'art, clown...)
- A Valence : ateliers de pratique vidéo, danse, restauration d'œuvres d'art, hip-hop > **13 ateliers pour 157 étudiantes et étudiants**

Sport

424 164 €

Objectifs :

- Favoriser la pratique sportive de tous les étudiantes et étudiants, tout au long de l'année universitaire.



Cartes « U Glisse » et « U grimpe »

- **6 395 cartes « U Glisse » vendues** donnant accès à des tarifs préférentiels en station de ski ou encore des réductions sur les transports.
- **970 cartes « U Grimpe » vendues** donnant accès aux salles d'escalade de l'UGA toute l'année.

Réduction du coût de la licence FFSU

La CVEC permet au SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives) de réduire le coût de la licence FFSU de 38€ à 20€ par étudiant et 10€ pour les étudiantes et étudiants boursiers.



Sports à des tarifs accessibles

Une cinquantaine de sports non notés sont rendus accessibles aux étudiantes et étudiants à des prix réduits comme : la plongée à 40€ par semestre le badminton, la danse classique, le football féminin à 20€ par semestre.

Santé

841 490,56 €

Objectifs :

- Délivrer une offre de soins et de prévention.



Prévention

De nombreuses actions de prévention ont été mises en place toute l'année.

Le Service de Santé Etudiante (SSE) à Grenoble a rencontré plus de 1800 étudiantes et étudiants pour des actions de prévention et a mené des actions auprès des BDE et des associations étudiantes pour les sensibiliser à la gestion des risques en milieu festif.

Le Centre de Santé Jeunes (CSJ) Valence est intervenu pour mettre en place des actions de prévention auprès de tous les étudiantes et étudiants de l'ESISAR à la demande de l'Association du Cercle des étudiants de l'ESISAR.



Santé mentale

Au Centre Santé Jeunes (CSJ) de Valence, la CVEC a permis à l'UGA d'**augmenter le temps de présence de la deuxième psychologue** pour une meilleure prise en charge des étudiantes et étudiants

A Grenoble, une **formation au mal-être des étudiantes et étudiants** a été mise en place auprès des personnels de l'UGA.

Actions sociales

470 969 €

Objectifs :

- Accompagner les étudiantes et étudiants en grande précarité par l'attribution d'une aide sociale
- Développer des services en faveur de l'amélioration des conditions de vie.



Camio.net

Dans le cadre de la lutte contre la précarité numérique, la Camio.net se déplace sur les campus de l'UGA avec une équipe de techniciens. Les étudiantes et étudiants ont la possibilité de faire réparer leur ordinateur gratuitement lors des différentes permanences de la Camio.net (ou au fil de l'eau pour les étudiantes et étudiants valentinoises).

ETUPRÊT ?

La Direction de la Vie Etudiante propose un dispositif de prêt d'ordinateur portable pour les étudiantes et étudiants en grande difficulté financière, en collaboration avec le Crous.

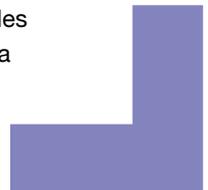
Fonds social

Dans le cadre de la CVEC, l'UGA alloue au Crous Grenoble Alpes deux enveloppes, gérées par le Service social unifié. Ces aides ponctuelles sont destinées à venir en aide à des étudiantes et étudiants en situation de précarité aggravée, en complément des aides d'Etat ainsi qu'à des doctorantes et doctorants sans financement, ne rentrant pas dans les dispositifs existants.



Lutte contre la précarité menstruelle

Des distributeurs de protections, des kits de protection lavable et des ateliers de fabrication de culottes menstruelles ont eu lieu auprès des étudiantes et étudiants, grâce à la CVEC.



Accueil et accompagnement

635 982€

Objectifs :

- Faciliter l'intégration à l'université et à la vie universitaire.



Accueil par les pairs

Dans un objectif de développer « l'aller vers » et l'accueil par les pairs afin d'aider l'intégration des étudiantes et étudiants, divers événements sont organisés à la rentrée et au cours de l'année : le Forum de vie de campus, la Nuit des associations ou encore le Mois de l'égalité.



Service Accueil Handicap (SAH)

Afin de favoriser l'inclusion des étudiantes et étudiants en situation de handicap, la CVEC a permis de financer un poste à temps plein au SAH. En 2024, ce sont 2 236 étudiantes et étudiants qui ont été accompagnés dans leur parcours par le SAH.



Tous à vélo !

Dispositif mis en place à Valence pour organiser des balades à vélo encadrées par des étudiantes et étudiants qualifiés en licence STAPS, et ouvertes aux étudiants comme aux personnels.

Vie associative

331 783 €

Objectifs :

- Soutenir des projets qui contribuent à l'animation, au dynamisme des campus de l'UGA ou à son rayonnement.

Initiatives étudiantes

Toutes les associations étudiantes agréées de l'UGA ont la possibilité de bénéficier d'un ensemble de services proposés par le Pôle Engagement Initiatives : accompagnement de projets, soutien et relai de communication, mise à disposition d'espaces, formations, outils, financement.

- Près de 200 associations agréées au sein de l'UGA et ses établissements composantes (Grenoble INP - UGA, Sciences Po Grenoble - UGA et l'ENSAG - UGA) portant des projets de nature très diverse : festifs, sportifs, culturels, citoyens, solidaires

Exemple de projets portés par des associations étudiantes en 2024



Poly'raid

L'association Raid de Polytech Grenoble a organisé un raid handivalide afin de faire évoluer les mentalités et les représentations sociales sur le handicap, et permettre à chacun de se dépasser en se réussissant.

Distribution gratuite de culottes menstruelles

Le Bureau des étudiants en soins infirmiers d'Aubenas a distribué aux étudiants en formation infirmière des culottes menstruelles réutilisables gratuites, en réponse au besoin de faire face à la précarité menstruelle étudiante.



Rainbow Swingers

L'ensemble vocal des universités de Grenoble (EVUG), les Rainbow Swingers, composé d'une centaine de choristes, étudiantes, étudiants et personnels de l'université, a présenté son spectacle de fin d'année intitulé Fil vocal.



Vie associative

331 783 €



« Sur Nos Corps »

Sur nos corps est un spectacle mêlant danse, drag et musique proposé sur la campus par le collectif Libule.

Il avait pour objectif d'interroger le rapport de chacune et chacun à sa propre sensualité et à celle des autres à travers un prisme queer.

Disco'soupe

Dans le cadre du Festival des Solidarités, l'association Solé'Val a organisé une soirée conviviale et engagée visant à promouvoir les actions de solidarité auprès des étudiantes et étudiants à Valence.



Semaine Culturelle Africaine

La Semaine Culturelle Africaine est une célébration culturelle des étudiantes et étudiants africains de l'UGA, ouverte à tous et portée par le Collectif d'associations africaines et étudiants de l'Isère. Cette semaine a rassemblé un public large autour d'animations culturelles, conférences, concours, rencontres internationales, tournois de football, soirées de gala, journées de sensibilisations, dégustations de spécialités et expositions.

Le procès fictif

Le procès fictif est un procès totalement imaginé par les membres du BDE Droit Grenoble et mis en scène par leurs étudiantes et étudiants. L'histoire tourne principalement autour de faits criminels. Cette année le thème du procès fictif était «Crime sous le sapin», un drame familial révélant de lourds passés.



Plus d'infos



Bilan CVEC 2024

